

Monsieur François Henrot,
Président du Conseil d'Administration
de
l'École Nationale Supérieure des Arts
Décoratifs
Paris

Paris, le 12 novembre 2012.

Monsieur le Président,

nous ne siégerons pas ce jour au Conseil d' Administration car nous ne pouvons nous prononcer sur les délibérations, ni par conséquent voter, concernant le volet administratif d' un projet pédagogique pour l' Ecole qui n' aurait pas été préalablement discuté au CER, celui-ci ne siégeant plus dans les conditions actuelles.

Les Elus Enseignants du CA

Les Elus Etudiants du CA

Et le représentant des Assistants Techniques